

**COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**7 février 2022**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu et place habituels de sa séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre Lemoine

Date de convocation 27 janvier 2022

Présents : Lemoine Alexandre, Mary Brigitte, Parent Defer Elisabeth, Drapier Jean-François, Sauget Caroline, Bonnard Delphine, ALBY Christian, Lefevre Pascal, Mazurek Laura, Pietruszka Sandra, El Bahri Monder et Quesney François

Excusé : D'Hayer Joel

Absents : Ricouard Amandine, Pachot Frédéric,

**1) APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU**

Mme Pietruska précise qu'elle a démissionné de la Vice-Présidence du CA2S en date du 18/01/2022.

PLU : les modifications demandées pour le Cournoult ont été apportées.

**12 POUR**

**2) Création d'une Commission ou d'un Comité des fêtes**

M. le Maire présente au conseil les avantages de la création d'une commission et la réponse de la Sous-Préfecture concernant sa composition (conseillers municipaux et bénévoles).

Il propose que le principe, de la représentation proportionnelle, soit respecté.

Le conseil municipal décide la création de la Commission « d'animation et culture »

Les membres sont :

- M. Lemoine Alexandre « Président »
- Mme Sauget Caroline
- M. Lefevre Pascal
- Mme Bonnard Delphine
- M. Drapier Jean-François
- M. El Bahri Monder

M. Alby propose de collaborer avec les associations de la commune pour diverses manifestations.

M. Lefèvre fait part de la volonté de certains habitants à intégrer en tant que bénévoles la commission d'animation et culture.

**2 ABSTENTION**

**10 POUR**

**3) Achat de l'immeuble 12 place du marché**

M. le Maire présente au conseil municipal l'intérêt de l'acquisition de l'immeuble situé 12 place du marché (mitoyen au local multiservices) pour la somme de 70 000€ hors frais de notaire.

Pour information la réhabilitation de cet immeuble est estimée à 70 000€.

**2 CONTRE**

**1 ABSTENTION**

**9 POUR**

#### 4) Présentation du devis de l'étude de marché pour le multiservice

	<u>Montant HT</u>	<u>Montant TTC</u>
Etude préalable (Positionnement démographique, offre commerciale, comportement d'achats des consommateurs)	700€	840€
Potentiel de développement Commerciale et nouvelles tendances de consommation	700€	840€
Préconisations et Orientations pour l'implantation du futur commerce	1050€	1260€
<b>1 MONTANT GLOBAL FORFAITAIRE AVEC RESTITUTION EN VISIOCONFERENCE</b>	2450€	2940€
<b>2 MONTANT GLOBAL FORFAITAIRE AVEC RESTITUTION SUR SITE</b>	2800€	3360€

#### 5) Participation mutuelle des agents de la collectivité

Pour information à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 la législation impose aux collectivités territoriales la prise en charge partielle de la mutuelle des agents territoriaux.

A ce jour, la commune de Viels Maisons a anticipé la réglementation en prenant en charge la prévoyance des agents titulaires.

En l'attente de précisions complémentaires, notamment en Communauté de Communes, le débat concernant les garanties en matière de protection sociale complémentaire que la commune souhaite accorder au personnel est reporté à une date ultérieure.

#### Informations diverses :

- La fibre : les travaux d'enfouissement se termineront fin février. La commune informera les administrés de la procédure à suivre concernant l'installation de la prise sur le domaine privé. Cette installation sera gratuite pour les administrés et aura lieu avant contact avec les opérateurs.
- Vidéo protection : M. Le Maire et ses adjoints ont suivi la formation concernant l'utilisation et le visionnage des caméras.
- Les problèmes de nuisances sonores dues a des aboiements sont à priori résolus.
- Une exposition aura lieu aux Ecoles le 24 mars 2022 (dessins)

Mme la Directrice propose d'étendre la participation et de l'ouvrir à tout le village.

- Comité des fêtes (suite) :

Les biens et les fonds seront attribués à des associations et aux restaurants du cœur.

Un barnum est offert aux écoles du village et du matériel revient à la commune de Viels Maisons.

M. le Maire souhaiterait

- Le bilan du comité des fêtes

- La liste des rétrocessions

- Façade à 1€ sur la place du village

La justice poursuit son œuvre

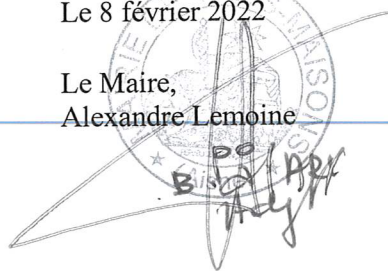
- Panneaux photovoltaïques à l'école

Pose prochaine.

19h45 la séance est levée.

Fait à Viels-Maisons,  
Le 8 février 2022

Le Maire,  
Alexandre Lemoine

The image shows a circular official stamp of the commune of Viels-Maisons. The stamp contains the text 'VILLE DE VIELS-MAISONS' around the perimeter and 'Mairie' in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Alexandre Lemoine'. There are also some handwritten initials 'B. L.' and 'A. L.' visible on the stamp.

